

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ENTREPRISES EN INDOCHINE, Saigon

Blanquette pour un projet mort-né



Coll. Jacques Bobée

Société nouvelle d'entreprise
en
Indochine

Société anonyme au capital de ... piastres
divisé en ... actions de 100 piastres chacune
SONDEIC

Statuts déposés chez M^e LESERVOISIER, notaire à Saigon

SIÈGE SOCIAL :

43, rue Catinat - SAIGON

R. C. Saigon : 3104 B

TITRE DE 25 ACTIONS
DE 100 PIASTRES INDOCHINOISES
AU PORTEUR

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 17. — Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé :

1°) 5% pour constituer le fonds de réserve prévu par la loi, jusqu'à ce que ce fonds est atteint le 1/10^e du capital social ;

2°) 6% sur le montant non amorti des actions, à titre de premier dividende non cumulatif:

3°) Sur l'excédent disponible, 10% au conseil d'administration ;

4°) Le solde revient aux actions, après constitution de réserves générales ou spéciales qui serait décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

ART. 18. — Le produit net de la liquidation, après le règlement du passif est employé à rembourser complètement le capital non amorti des actions.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

UN ADMINISTRATEUR.

PAR DÉLÉGATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Vieillemand, IMP. Paris
